



Objectif : attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires de formation.



À partir du 1^{er} janvier 2022, si vous n'avez pas cette certification, vos clients **ne pourront plus obtenir de financements** pour vos formations via les OPCO.

Qualiopi est une procédure Cofrac, attribuée pour 3 ans et sur un numéro de déclaration d'activité.

L'obtention de Qualiopi nécessite de répondre et prouver le respect de 32 indicateurs établis par le RNQ : <https://cutt.ly/qyGwQv7>

Informations pratiques :

« Être Datadocké » avant de débiter les formalités Qualiopi est un avantage, car cela permet une meilleure compréhension ainsi qu'un **gain de temps**.



En effet, étant Datadocké Il vous faut compter entre 5 et 6 mois entre le début de votre préparation et la délivrance de la nouvelle certification. En revanche comptez 1 mois supplémentaire sans DataDock. Par ailleurs, en cas de non-conformité un délai de 3 mois est à prendre en compte.



La réalisation de l'**audit blanc** peut se faire en interne sans faire appel à un prestataire. Par ailleurs, certains certificateurs proposent dans leur formule un audit blanc mais cela amène un coût supplémentaire.



La durée de l'audit dépend du :

Chiffre d'affaires de formation.

Nombre de catégories d'actions concourant au développement des compétences (3 catégories : actions de formation, bilan de compétence et action de validation des acquis et de l'expérience)

Nombre de sites de formation.

- ✓ CA de formation moins de 150K€ : 1j +0,5j si apprentissage + 0,5j par site si plusieurs sites.
- ✓ CA entre 150K€ et 750k€ : 1j + 0,5j par catégorie + 0,5j par site
- ✓ CA supérieur à 750k€ : 1,5j + 0,5j par catégorie (sauf apprentissage +1j) + 0,5j par site



Coût :

Le coût varie en fonction du choix du certificateur : chaque organisme certificateur fixe son tarif, cela varie entre **900€ et 1500€ HT / jour**. Il faut aussi prendre en compte des frais annexes (déplacements, dossiers...)



Étapes pour l'obtention de la certification :

- 1 Mise en place d'un **système documentaire**, ou mise à jour de certains documents du Datadock (les organiser, vérifier que chaque indicateur correspond à un document du Datadock ou bien créer les documents manquants). - (CF tableau Excel)
- 2 Réalisation d'un **audit blanc** : identifier de possibles non-conformités. Il faut une explication pour chaque indicateur et une preuve afin d'attester que vous répondez bien aux critères.
Après l'audit blanc il faut élaborer un plan d'actions afin de travailler les non-conformités.
- 3 Choisir le **certificateur** qui correspond à vos critères :
 - De proximité
 - De réactivité : pour limiter les délais d'attente
 - Une offre explicite et complète des tarifs du certificateur pour éviter une mauvaise surprise



Les frais de déplacements du certificateur sont à votre charge.
Pour certains certificateurs une non-conformité peut faire l'objet d'un coût supplémentaire.

4

S'en suit l'**audit** puis l'obtention de la certification en cas de conformité.

En cas de non-conformités : l'obtention de la certification est mise en suspens. Il faut produire de nouveaux éléments de preuve pour lever les non-conformités qui sont classées en deux catégories : non-conformités mineures et non-conformités majeures.



Non-conformité majeure : Les preuves de modifications doivent être fournies dans un délai de 3 mois après le refus de la certification. Le détail des non-conformités et des voies de résolutions des situations sont également détaillés dans l'arrêté du 6 juin 2019.

5

Un audit de surveillance aura lieu entre 14 et 24 mois après l'obtention de la certification Qualité par le même organisme certificateur.

Il vérifiera que vous respectez le système d'organisation que vous avez présenté.
Il reprendra d'éventuelles non-conformités mineures préalablement observées.